



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 1^{er} décembre à 19 h 30, au 3 rue Aggée-Pelletier.

Sont présents (es) : Josée Mathieu, Josée Pelletier, Joël Pelletier et Pierre-Olivier Passe, Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine

M. Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Gilles Salvas, maire souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance.

9236-12-2025

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour, ce avec les modifications apportées.

ADOPTÉ

9237-12-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Myriam Chapdelaine, secondé par Josée Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 10 novembre 2025 sans modification.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCES

Bilan des activités - STC – octobre 2025

Rapport séance du 19 nov – MRC

Bilan du marché de Noël -15 nov 2025

9238-12-2025

RAPPORT MRC ET DES COMITÉS

M. le maire fait rapport de la séance de la MRC

9239-12-2025

APPROBATION DES COMPTES

Sur proposition de Joël Pelletier, secondé par Josée Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés:

Comptes: 155 888.43\$

Salaires : 37 339.14\$

Total : 193 227.57\$

ADOPTÉ

DÉPENSES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins à lesquelles les dépenses ci-haut décrites par le Conseil de la susdite Municipalité.

Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière

9240-12-2025

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

A- DEMANDE POUR COURS DE HOCKEY POUR L'HIVER 2025-2026

Suite à une demande de réservation de temps de glace pour les enfants de Saint-Robert;

- Les jeudis pour les enfants nées entre 2013 et 2015 de 17h à 19h

Sur proposition de Pierre-Olivier Passe, secondé par Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la réservation de temps de glace, ci-haut mentionné, à Rémi Lemoine pour des cours de hockey et ce sans frais.

Tous les participants doivent être vêtus avec les équipements nécessaires à ce sport.

ADOPTÉ

B- DÉROGATION MINEURE #109-2025 – 48 RUE ROCHEFORT

Après étude du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme, relativement à la demande de dérogation mineure portant le #109-2025, de Daniel Caron, pour le 48 rue Rochefort à Saint-Robert, lot 4 669 160, zone R-102 visant à permettre la réduction de la marge avant de 12m à 11.93m (0.07m) ainsi que la marge avant fixe de 12m à 10.75m (1.25m), la marge latérale de 4m à 3.61 (0.39m) et réduction de la marge arrière de 15m à 13.71m (1.29m) contrairement aux dispositions de l'article 154 du chapitre 6, faisant lui-même référence à la grille des usages de la zone R-102 du règlement de zonage #356-2011.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

N'ayant enregistré aucune demande de la part des contribuables, il est proposé par Josée Pelletier, secondé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter ladite dérogation, soit la réduction de la marge avant de 12m à 11.93m (0.07m) ainsi que la marge avant fixe de 12m à 10.75m (1.25m), la marge latérale de 4m à 3.61 (0.39m) et de la marge arrière de 15m à 13.71m (1.29m).

ADOPTÉ

9241-12-2025

REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DE DONS ET AUTRES AVANTAGES – DES ÉLUS

Sur proposition de Pierre-Olivier Plasse, secondé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le dépôt par la directrice générale du registre public des déclarations de dons et autres avantages des élus et mentionne qu'il n'y a aucune inscription à ce registre tenu en vertu de la Loi sur l'Éthique et la Déontologie pour l'année 2025.

Gilles Salvas, Josée Mathieu, Josée Pelletier, Joël Pelletier, Pierre-Olivier Plasse, Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine déclarent n'avoir rien reçu en don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique.

Le registre fait partie intégrante de la résolution.

9242-12-2025

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Les membres du conseil ont déposé leur déclaration :

Gilles Salvas	Josée Mathieu	Josée Pelletier
Joël Pelletier	Pierre-Olivier Plasse	Annie Laliberté
Myriam Chapdelaine		

9243-12-2025

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 442-2025 CONCERNANT LA TAXATION 2026

Sur proposition de Joël Pelletier, secondé par Josée Mathieu et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement de taxation 2026 tel que présenté et celui-ci sera publié aux endroits désignés ainsi que sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉ

9244-12-2025

ADOPTION DES SALAIRES 2026

Considérant qu'une rencontre a eu lieu avec le conseil municipal le 25 novembre 2025 afin de préparer les augmentations de salaires des employés municipaux pour l'année 2026;

Considérant que les prévisions budgétaires 2026 ont été adoptées le 1^{er} décembre 2025 en séance spéciale et inclus l'augmentation des salaires et avantages sociaux des employés;

Il est proposé par Josée Pelletier
Et secondé par Pierre-Olivier Plasse

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre aux employés les augmentations de salaire et les avantages sociaux selon les recommandations du conseil municipal et adopté lors des prévisions budgétaires 2026, le tout effectif au 1^{er} janvier 2026.

ADOPTÉ

9245-12-2025

DEMANDE DE GILLES SALVAS – FRAIS CELLULAIRE

Sur proposition de Joël Pelletier, secondé par Josée Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le remboursement des frais de cellulaire à Gilles Salvas, au coût de 62\$/mois taxes incluses, tel que mentionné dans la demande. Pour un total de 744\$ pour l'année 2026.

ADOPTÉ

9246-12-2025

OFFRE D'EMPLOI – INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal actuellement en fonction prévoit prendre sa retraite en octobre 2026;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'assurer une transition adéquate et un transfert des connaissances afin de maintenir la continuité et la qualité des services offerts à la population;



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

CONSIDÉRANT QUE la création et le comblement d'un poste d'**inspecteur adjoint** permettront une période de formation, d'accompagnement et de préparation à la relève;

Il est proposé par Joël Pelletier, appuyé par Myriam Chapdelaine, et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil municipal autorise le **lancement d'une offre d'emploi** pour le poste d'**inspecteur adjoint**, et ce, dans le cadre de la planification de la relève en prévision de la retraite de l'inspecteur municipal prévue en octobre 2026;

QUE la direction générale soit autorisée à préparer, publier et diffuser l'offre d'emploi selon les modalités jugées appropriées, ainsi qu'à entreprendre les démarches nécessaires au processus de sélection;

QUE les conditions d'emploi, les exigences et les responsabilités liées au poste soient établies conformément aux politiques et aux besoins de la Municipalité.

ADOPTÉ

9247-12-2025

ENGAGEMENT SURVEILLANT(S) CHALET DES LOISIRS

Sujet remis

9248-12-2025

PRIORITÉS D'ACTION 2026-2027 - SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sur proposition de Joël Pelletier, secondé par Josée Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que nos priorités concernant les interventions de la Sûreté du Québec sur notre territoire, pour l'année 2025-2026 sont comme suit :

Surveillance policière sur la route 132 sur les heures de pointes en ce qui concerne les dépassements des véhicules par la droite (accotements);

- *Augmenter la présence policière entre 16h et 20h;*
- *Surveillance accrue relativement à la vitesse excessive plus particulièrement dans le village et sur la route 132 ainsi que la route 239;*
- *Surveillance accrue relativement à la vitesse excessive dans les rangs;*
- *Augmentation de la présence policière visant l'application du règlement relatif à la circulation des véhicules lourds;*
- *Surveillance particulière à l'école Mgr Prince (644 ch. St-Robert) ainsi qu'au centre de loisirs JA Filion (363 rue Principale)*
- *Faire respecter tous les règlements applicables par la SQ*
- *Surveillance accrue concernant le va-et-vient des véhicules tout-terrain et des motoneiges sur nos chemins municipaux et sur la piste cyclable.*

ADOPTÉ

9249-12-2025

APPROBATION PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 – RIARY

Sur proposition de Pierre-Olivier Passe, secondé par Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver les prévisions budgétaires 2026 de la RIARY, la quote-part établie pour la municipalité sera de 182 299.97\$, soit 15 191.66 / mois.

ADOPTÉ

9250-12-2025

DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME PLAISIRS PLEIN AIR 2026

Considérant que la Municipalité de Saint-Robert souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Plaisirs Plein Air 2026;

Considérant que la Municipalité de Saint-Robert certifie que les renseignements contenus dans la demande et dans les documents déposés à Loisir et Sport Montérégie sont complets, exactes et véridiques ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Robert s'engage à utiliser l'aide financière octroyée conformément aux orientations et objectifs du programme, à utiliser l'aide financière selon les modalités du programme et à fournir, sur demande, un bilan financier de réalisation à Loisir et Sport Montérégie.

Il est proposé par Annie Laliberté et appuyé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Tania Pelletier, coordonnatrice aux loisirs à déposer la demande d'aide financière dans le cadre Programme Plaisirs Plein Air 2026 pour et au nom de Municipalité de Saint-Robert et à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉ



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

A) NOMINATION PRO-MAIRE AU HUIT (8) MOIS

Sur proposition de Myriam Chapdelaine, secondé par Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) qu'à tous les huit (8) mois, il y aura rotation du pro-maire, et ce en l'absence du maire:

Josée Mathieu	novembre 2025	à	juin 2026
Josée Pelletier	juillet 2026	à	février 2027
Joël Pelletier	mars 2027	à	octobre 2027
Pierre-Olivier Passe	novembre 2027	à	juin 2028
Annie Laliberté	juillet 2028	à	février 2029
Myriam Chapdelaine	mars 2029	à	octobre 2029

ADOPTÉ

B) GUIGNOLÉE DU 7 DÉCEMBRE 2025

M. Salvas informe la population que la Guignolée aura lieu le 7 décembre et avec le retour du porte à porte entre 10h et 15h.

9252-12-2025

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 07, Myriam Chapdelaine propose la levée de la séance.

M. Gilles Salvas
Maire

Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

1^{er} décembre 2025